

# Campagne d'Aides Exceptionnelles d'Etudes Grenoble INP - UGA 2024-2025

## Foire Aux Questions (FAQ)

### TRADUCTION DES DOCUMENTS ?

#### LA TRADUCTION ASSERMENTEE EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Tous les documents doivent être impérativement traduits en français ou en anglais.

La traduction assermentée des documents à télécharger n'est pas obligatoire ; en revanche, il est **INDISPENSABLE** de téléverser une copie de la version originale **ET** de la version traduite non assermentée.

### JE NE PEUX PAS RASSEMBLER TOUS LES JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES ?

#### QUE FAIRE SI JE NE PEUX PAS FOURNIR LE LIVRET DE FAMILLE ?

Vous devez produire une attestation sur l'honneur **signée et datée** listant les NOM, Prénoms et date de naissance de **tous les membres de votre famille, parents et frères et / ou sœurs**, en indiquant ceux qui sont à la charge financière de vos parents durant l'année universitaire 2024-2025.

**Les frères et / ou sœurs qui travaillent NE SONT PAS À DÉCLARER**

#### QUE FAIRE SI JE NE PAS FOURNIR LES JUSTIFICATIFS FINANCIERS DEMANDES

Si votre situation familiale ne vous permet pas de fournir les justificatifs demandés sur la liste des pièces à fournir :

- ⇒ Contactez rapidement le service scolarité de votre école d'inscription qui, après entretien, prendra contact avec le Pôle Action Sociale Étudiante de Grenoble INP - UGA.

#### L'UN DE MES PARENTS EST AU FOYER / SANS RESSOURCE, COMMENT LE JUSTIFIER OFFICIELLEMENT ?

L'un de vos parents est au foyer sans ressources, vous devez le justifier officiellement en téléversant l'un des justificatifs suivants :

- ⇒ Déclaration des impôts de non ressources ou de ressources à NEANT,
- ⇒ Attestation de non ressources financières de quelconques natures (ressources de solidarité, pension de veuvage, gains immobiliers, ...) établie par la mairie ou par le chef du village.

## JE VEUX MODIFIER UN DOCUMENT

### CHANGEMENT DE SITUATION IMPREVU

Un événement est survenu après le dépôt de votre dossier et a modifié votre situation familiale (chômage, licenciement, maladie, divorce, retraite, naissance, mariage, etc...) :

- ⇒ Apportez au service scolarité de votre école le justificatif attestant de la nouvelle situation .  
*Exemples : attestation de chômage ou de licenciement, attestation de divorce, etc...*)

**SANS JUSTIFICATIF, LA NOUVELLE SITUATION FINANCIERE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE**

### MODIFIER UN DOCUMENT APRES AVOIR SOUMIS MON DOSSIER

**Après la validation de votre dossier, vous ne pouvez plus le modifier.**

Les nouveaux justificatifs sont à adresser à **SOS Candidatures** de votre école **avant l'ECHEANCE de la campagne.**

Pour nous permettre de vous identifier, dans tout message adressé à **SOS Candidatures**, veuillez indiquer vos NOM et Prénom.

## JE NE TROUVE PAS LA REPONSE A MA QUESTION

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, veuillez contacter le **SOS Candidatures** de votre école.

### SOS CANDIDATURES

- ⇒ **SOS Candidatures** en cas de difficultés pour remplir votre dossier, contactez le service scolarité de votre école :
- **La Prépa des INP à Grenoble & à Valence** : [laprepa.cse@listes.grenoble-inp.fr](mailto:laprepa.cse@listes.grenoble-inp.fr)
  - **Grenoble INP - Ense3, UGA** : [ense3.cse@grenoble-inp.fr](mailto:ense3.cse@grenoble-inp.fr)
  - **Grenoble INP - Ensimag, UGA** : [sos.cse.ensimag@grenoble-inp.fr](mailto:sos.cse.ensimag@grenoble-inp.fr)
  - **Grenoble INP - Esisar, UGA** : [esisar.cse@grenoble-inp.fr](mailto:esisar.cse@grenoble-inp.fr)
  - **Grenoble INP - Génie Industriel, UGA** : [genie-industriel.cse@grenoble-inp.fr](mailto:genie-industriel.cse@grenoble-inp.fr)
  - **Grenoble IAE - INP, UGA (Grenoble & Valence)** : [scolarite-iae@grenoble-iae.fr](mailto:scolarite-iae@grenoble-iae.fr)
  - **Grenoble INP - Pagora, UGA** : [pagora.scolarite@grenoble-inp.fr](mailto:pagora.scolarite@grenoble-inp.fr)
  - **Grenoble INP - Phelma, UGA** : [phelma.cse@grenoble-inp.fr](mailto:phelma.cse@grenoble-inp.fr)
  - **Polytech Grenoble - INP, UGA** : [polytech-inscriptions@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:polytech-inscriptions@univ-grenoble-alpes.fr)
- ⇒ **SOS technique** : en cas de problèmes techniques, contactez : [sos.cse@grenoble-inp.fr](mailto:sos.cse@grenoble-inp.fr)